



Déclaration des représentant·es de la FSU au CAEN du 29 novembre 2023

La délégation de la FSU de l'académie de Nantes boycotte ce CAEN pour montrer clairement son opposition à un dialogue social de façade, à une politique de la voie professionnelle région/rectorat qui se fait, depuis des années, à l'encontre de l'enseignement public. Nous réaffirmons que les fonds publics doivent être attribués aux seuls établissements publics qui portent un projet éducatif émancipateur, pour tou.tes les élèves sans distinction. L'enseignement privé n'a aucune obligation en matière de mixité scolaire bien que percevant des aides pour y travailler, et ce après avoir également bénéficié de financements liés à la scolarisation à 3 ans. Ces dirigeants assumant ouvertement de ne pas rechercher la mixité sociale. Ces aides sans contrepartie doivent être reversées dans leur totalité à l'enseignement public qui, lui, participe pleinement à la problématique de la mixité sociale.

Les établissements publics ont libéré les cours le lundi matin qui a suivi l'attentat meurtrier d'Arras, contrairement à une vingtaine de collèges et lycées privés de l'académie qui ne l'ont pas fait. Aucun établissement public n'a censuré le livre "Triste tigre" de Neige Sinno contrairement à un lycée privé de Bretagne, décision injuste qui participe au silence sur les violences sexistes et sexuelles faites aux Femmes. Le dénoncer après les rassemblements féministes du 25 novembre auxquels participe partout en France la FSU est une nécessité. Les établissements publics classés en Education Prioritaire doivent bénéficier des moyens (financiers, humains) leur permettant d'accueillir tou.tes les élèves relevant de leur secteur. Il n'est pas acceptable que des dizaines d'élèves soient scolarisés dans le privé plutôt que dans le public pour contourner une carte de l'Education prioritaire qui doit être élargie. C'est le cas à l'école Mandela de St Herblain et au collège de la Durantière à Nantes.

La façon dont est traité l'enseignement agricole public pourrait malheureusement être un symbole, un résumé de l'attitude du gouvernement, des autorités académiques et du conseil régional : priorité à l'enseignement agricole privé qui seul bénéficie d'ouvertures de classes, absence de dialogue social mais aussi une contre réforme du Bac pro agricole qui se traduira par une baisse de la rémunération des enseignant·es. La FSU ne l'accepte pas et continuera de porter un autre projet pour l'enseignement Agricole public, ses usager·es et les Pays de la Loire.

En quittant ce CAEN, la FSU prend ses responsabilités de ne pas cautionner ces politiques. Mais, comme nous ne voulons monopoliser les temps de parole et que nous avons encore des éléments à vous partager, nous demanderons des audiences en espérant pour la région que Mme Morançais nous réponde enfin puisqu'elle ne l'a toujours pas fait à nos courriers précédents.